

LFP Opportunity

Société d'Investissement à Capital Variable

R.C.S. Luxembourg n° B 128.720

Rapport Annuel, incluant les Etats Financiers Audités au 31 décembre 2023

LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds

LFP Opportunity - Yuma

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base des rapports annuels, incluant les états financiers audités. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du dernier prospectus en vigueur et du document d'information clés pour l'investisseur ("KID") qui sera accompagné du dernier Rapport Annuel, incluant les états financiers audités et du dernier rapport Semi-Annuel si celui-ci est plus récent que le Rapport Annuel, incluant les états financiers audités.

Table des matières

Organisation de la SICAV	2
Informations aux Actionnaires	4
Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV	5
Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé	14
Statistiques	17
Etat combiné des Actifs Nets au 31 décembre 2023	18
Etat combiné des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023	18
LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds	19
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	19
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023	19
Etat des Variations du nombre d'actions	19
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	20
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	20
Répartitions par Nature et Géographique du Portefeuille-Titres	21
Les dix principales positions	21
LFP Opportunity - Yuma	22
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	22
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023	22
Etat des Variations du nombre d'actions	22
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	23
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	23
Répartitions par Nature et Géographique du Portefeuille-Titres	24
Les dix principales positions	24
Notes aux états financiers au 31 décembre 2023	25
Informations additionnelles (non révisées)	31

Organisation de la SICAV

Siège social

LFP Opportunity
60, Avenue John Fitzgerald Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Conseil d'Administration de la SICAV

Président

Denis LOUBIGNAC
DELFF Management Limited
37 Thurloe Street
SW7 2 LQ London
Royaume-Uni

Administrateurs

Raphael REMOND
52, Rue Spontini
F-75006 Paris
France

Thomas SEALE (jusqu'au 16 mai 2023)
39, Rue de la Paix
L-7244 Bereldange
Grand-Duché de Luxembourg

Jean-Luc HIVERT (jusqu'au 30 juin 2023)
La Française Asset Management
128, Boulevard Raspail
F-75006 Paris
France

Stéphane ROUZE (jusqu'au 16 mai 2023)
Helios Finance Limited
C/O FMA Accountants Ltd
Chiswick Business Park,
566 Chiswick High Road,
London W4 5YA
Royaume-Uni

Ingrid Caroline DUBOURDIEU (à partir du 17 octobre 2023)
2, rue Edward Steichen
2540 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Cyril Bernard COLMONT (à partir du 30 juin 2023)
150, rue du Château
92100 Boulogne Billancourt
France

Société de Gestion

La Française Asset Management
128, Boulevard Raspail
F-75006 Paris
France

Organisation de la SICAV (suite)

Banque Dépositaire, Agent Payeur et Administration Centrale

BNP Paribas, Succursale de Luxembourg
60, Avenue John Fitzgerald Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Gestionnaire

DELFF Management Limited
37 Thurloe Street
SW7 2 LQ London
Royaume-Uni

Cabinet de révision agréé

Ernst & Young S.A
35E, Avenue John Fitzgerald Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Représentants et Agents payeurs en dehors du Luxembourg

Représentant en France

BNP Paribas Securities Services Paris
3, Rue d'Antin
F-75002 Paris
France

Représentant en Suisse

Acolin Fund Services AG
Leutschenbachstrasse 50
CH-8050 Zürich
Suisse

Agent Payeur en Suisse

NPB Neue Privat Bank AG
Limmatquai 1/am Bellevue
CH-8022 Zürich
Suisse

Informations aux Actionnaires

Constitution

LFP Opportunity (la «SICAV») est une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments multiples de droit luxembourgeois constituée le 14 juin 2007 pour une durée indéterminée, soumise à la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, partie reprenant les dispositions de la directive européenne du 13 juillet 2009 (2009/65/CE). Les statuts de la SICAV ont été publiés le 30 juin 2007 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Luxembourg, et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg auprès duquel des copies peuvent être obtenues.

Le capital minimum de la SICAV est de EUR 1.250.000. Le capital de la SICAV est exprimé en euro et il est égal à la somme des actifs nets des compartiments.

Communication et rapports aux actionnaires

1. Rapports périodiques

Les Rapports Annuels, incluant les états financiers audités de l'exercice clôturé le 31 décembre, les rapports non audités clôturés au 30 juin de même que la liste des changements intervenus dans la composition des Portefeuilles-Titres sont tenus sans frais à la disposition des actionnaires aux guichets de la Banque Dépositaire, ainsi qu'au siège social de la SICAV. Ces rapports portent à la fois sur chaque compartiment et sur les avoirs de la SICAV dans son ensemble.

Les Rapports Annuels, incluant les états financiers audités sont disponibles dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Les rapports semestriels non audités sont rendus publics dans les deux mois qui suivent la fin du semestre considéré.

2. Informations aux actionnaires

a) Valeur nette d'inventaire

Les valeurs nettes d'inventaire des actions, des catégories ou classes d'actions des compartiments sont disponibles chaque jour ouvré au siège social de la SICAV. Le Conseil d'Administration de la SICAV peut décider ultérieurement de publier ces valeurs nettes dans des journaux des pays où les actions de la SICAV sont offertes ou vendues. Elles sont en outre affichées chaque jour ouvré sur Reuters.

Elles peuvent être obtenues également au siège social de la Banque Dépositaire.

b) Prix d'émission et de rachat

Les prix d'émission et de rachat des actions de chaque compartiment de la SICAV, de chaque catégorie ou classe d'actions de la SICAV sont rendus publics chaque jour au siège social de la SICAV.

c) Notification aux actionnaires

Les autres informations destinées aux actionnaires sont publiées au Recueil électronique des Sociétés et Associations (RESA), à Luxembourg, si cette publication est prescrite par la Loi. Par ailleurs, elles peuvent être publiées dans un journal luxembourgeois.

Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV

Les marchés en 2023

Premier trimestre 2023 : retour de l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués, freiné par la hausse des taux et une crise bancaire !

Fin 2022, nous écrivions :

Si 2022 a été marqué par un pic d'inflation historique (10% en Europe) et l'engagement des banques centrales à endiguer ce phénomène à l'origine de la baisse du prix des actifs financiers, de nombreux sujets viendront animer les marchés en 2023 : quid de la croissance économique mondiale après cette double pression ? Comment les entreprises arriveront-elles à faire face à des conditions de financements qui ont radicalement changé ? Au-delà de ses facteurs de risques identifiés, l'exercice 2023 pourrait être nettement plus profitable pour les investisseurs sur la classe d'actif, après un repricing généralisé (actions, taux, crédit). L'univers des obligations convertibles européennes offre un rendement actuariel attractif compte tenu de la qualité de crédit de l'univers, un delta suffisamment convexe pour profiter d'un éventuel rebond des marchés actions, et des primes de risque reconstituées offrant un potentiel important de revalorisation du marché secondaire. Enfin, à l'image des derniers mois, le marché primaire devrait offrir de belles opportunités.

Janvier

L'appétit pour les actifs risqués semble de retour ! Le scénario du « pire » d'une récession économique internationale semble s'écarter à court terme. La désinflation due aux effets de bases sur les prix de l'énergie renforce l'idée que l'action restrictive des banques centrales arrivera bientôt à son terme, et les indicateurs de confiance des entreprises, après avoir touché un point bas à l'automne dernier, sont de nouveau orientés à la hausse. En janvier, les principaux indices actions enregistrent de fortes progressions (+6,2% pour le S&P 500, + 6,7% pour le Stoxx 600, et +10,7% pour le Nasdaq), qui profitent également de la détente sur les taux longs : -30 bp environ sur le bund à 2,29% (contre 2,57% en fin d'année) et 3,51% pour le 10 ans US (contre -3,87%). Les primes de risques exigées par les investisseurs sur les marchés obligataires suivent cette tendance euphorique (-60bp pour l'Itraxx Crossover, à 414 points), où les compartiments les plus risqués ont enregistré la meilleure performance : en Europe, +2% pour l'univers Investment Grade, +3,2% pour le High Yield (et même +5,5% pour les seules obligations CCC). Cet environnement de marché favorable aux obligations convertibles s'illustre par le fort rebond des indices (+4% pour le Bloomberg EMEA Convertibles Eurozone TR, +6% pour sa version US). Toutefois, une certaine prudence semble rester de mise : la consommation des ménages inquiète, et les banques centrales, à l'image de la FED et de la BCE, affirment que le combat contre l'inflation n'est pas terminé, et de nouvelles hausses de taux pourraient être nécessaires.

Février

La tendance désinflationniste observée depuis plusieurs mois semble ralentir (les dernières données d'inflation, tant aux USA qu'en Europe montre une hausse de l'inflation « cœur »), mettant à mal l'hypothèse d'une inflexion rapide des politiques restrictives des principales banques centrales. Dès lors, le rendement des obligations souveraines est reparti à la hausse sur le mois : +40bp sur le 10 ans américain à 3,92%, et +36bp sur le Bund à 2,65%, un niveau qui n'avait plus été observé depuis 2011. L'indice BoA Euro Government cède -2,34% et repasse en territoire négatif depuis le début de l'année. Si les primes de risque de crédit exigées par les investisseurs obligataires sont restées relativement stables, l'effet duration pèse fortement sur les indices Investment Grade (-1,44% en Europe et -2,9% aux USA), l'univers High Yield affichant une certaine résilience (-0,17% en Europe et -1,29% aux USA). Le renforcement du dollar US pénalise fortement l'univers émergent (-6,5% pour l'indice MSCI EM), et les principaux indices actions sont marqués par la poursuite de la surperformance des places Européennes (+2,6% pour le CAC 40) alors que la tendance se retourne aux USA (-2,6% pour le S&P500), dont les niveaux de valorisation sont plus élevés (18X P/E23e contre 13,2 X pour le Stoxx 600). Dans ce contexte, l'univers européens des obligations convertibles affiche un léger repli (-0,21%, contre -2,3% aux USA). A ce stade, nous conservons notre biais défensif, tant la pression demeure sur les consommateurs.

Mars

La persistance de l'inflation et même la hausse des composantes dites « cœur » ont conduit la FED et la BCE à poursuivre le mouvement de hausse de leur taux directeur (+25bp et +50bp respectivement). Toutefois, elles ont dû intervenir rapidement pour endiguer l'apparition d'une crise bancaire dont les conséquences sur l'économie auraient pu être dramatiques, bien que difficiles à quantifier a priori. Mais l'expérience acquise pendant la crise de 2008 a été utile. Dans un premier temps, il a fallu stopper le risque de contagion à l'ensemble des banques régionales américaines la fuite des dépôts ayant conduit à la disparition de SVB en Californie : garantie de l'ensemble des dépôts des clients de la banque (essentiellement des entreprises de l'écosystème du secteur technologique), mais aussi l'annonce de plusieurs mesures visant à renforcer la liquidité des banques américaines (programme de financement à 12 mois aux conditions avantageuses) ; mais aussi internationales via une action conjointe des banques centrales. Si ces mesures ont été rapidement efficace pour restaurer une certaine confiance, cela n'aura pas permis de sauver le Credit Suisse, le régulateur suisse organisant le rachat de la banque en urgence le dimanche 19 mars par le rival UBS afin de « préserver le système financier suisse et international », en annulant notamment pour 17 MM USD d'obligations AT1. La BCE est intervenue dès le lundi matin pour endiguer la forte baisse du marché de ce type d'obligations, éléments essentiels du financement des banques de la zone euro. Dans ce contexte, les indices sectoriels bancaires baissent fortement en mars (-14% en Europe et -21% aux USA sur l'indice des banques régionales), mais pour autant, les principaux indices actions terminent la période en hausse (+3,5% pour le S&P 500, +6,7% pour le Nasdaq et +1,8% pour le Stoxx 50 : à ce stade, l'action des banques centrales s'est donc avérée efficace et les taux longs ont fortement baissé : -45bp pour le 10 ans US à 3,47% et -36bp pour le Bund à 2,29%. Ce mouvement significatif a profité aux différents marchés du crédit, les primes de risque terminant le mois sur une très légère hausse (+20bp pour l'Itraxx Crossover seulement à 435 pts, à l'exception notable des compartiments les plus risqués (-10% pour l'indice des AT1 européens, et -5,3% pour les émissions High Yield CCC) : +1% pour l'IG européen, et même +2,6% aux USA.

Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV (suite)

Deuxième trimestre 2023 : solidité de la croissance économique mondiale

Avril

Les résultats du premier trimestre des entreprises sont globalement meilleurs qu'attendus et rassurant à court terme quant à la santé de l'économie mondiale, malgré le cycle de resserrement monétaire. Les principaux indices actions progressent modestement (+1% pour le Stoxx 50, +1,5% pour le S&P 500) en avril, avec une volatilité revenue sur des niveaux historiquement faibles. Les taux longs n'ont quasiment pas varié (le rendement du bund est passé de 2,29% à 2,31%, le 10 ans US s'affichant désormais à 3,42%, contre 3,47% fin mars), et semblent indiquer qu'une récession se profile, compte tenu de l'inversion significative des courbes de taux. Coté crédit, les primes de risque exigées par les investisseurs demeurent sur les niveaux observés un mois plus tôt (435bp pour l'Itraxx Crossover). Dans cet environnement, les indices obligataires progressent grâce au portage qui reste attractif, en particulier sur le segment du High Yield, qui continue d'afficher une surperformance significative en 2023 (En Europe, +3,48%, contre +2,1% pour l'univers Investment Grade). L'univers européen des obligations convertibles progresse de +0,72%, contre un repli marqué de -1,32% de l'univers USA, pénalisé par le poids du secteur technologique et de certaines sociétés en difficulté.

Mai

Le dilemme des banquiers centraux devrait encore persister : si la baisse de l'inflation sous l'impulsion d'effets de base très favorables sur les prix de l'énergie est observable des deux côtés de l'Atlantique, les composantes dites « cœur » ne fléchissent pas et demeurent sur des niveaux incompatibles avec les mandats de la FED et de la BCE. Les indicateurs économiques et les publications de résultats des entreprises ne témoignent pas d'une forte dégradation du contexte économique, le cycle de resserrement devrait se poursuivre en Europe, et l'action de la FED ne se traduit pas encore par une dégradation du marché de l'emploi, toujours sous pression. Dans cet environnement, la volatilité des marchés actions semble avoir disparue (le VIX s'affichant à 15), et évoluent de manière assez latérale depuis plusieurs semaines (+0,25% pour le S&P 500 en mai, -3,2% pour l'Eurostoxx 50 et +5,8% pour le Nasdaq, tiré par la frénésie entourant les valeurs plus ou moins liées au développement de l'intelligence artificielle). La léthargie observée sur le rendement du Bund (2,28% contre 2,31% fin avril) et sur les primes de risque de crédit exigées par les investisseurs (les indices Itraxx Main et CrossOver s'affichant aux mêmes niveaux que le mois précédent à 82 et 434bp respectivement) est favorable aux marchés obligataires, compte tenu de leur rendement attractif en relatif : +0,2% pour l'indice BoA Euro Investment Grade, et +0,67% pour le compartiment du High Yield, dont la surperformance depuis le premier janvier est significative (+3,82% contre +2,47%). L'univers européen des obligations convertibles progresse de +0,05% sur la période, contre +0,59% aux Etats-Unis.

Juin

L'optimisme des investisseurs atteint des sommets fin juin, alors même que les politiques monétaires devraient rester restrictives pour une durée prolongée, compte tenu des dernières données d'inflation « cœur ». Ainsi, les marchés actions enregistrent une forte hausse, pour terminer le semestre quasiment au plus haut de l'année : +6,5% pour le S&P 500 et +6,6% pour le Nasdaq (plus de 30% YtD), +4,3% pour l'EuroStoxx 50 ; et des indicateurs de volatilité au plus bas depuis mars 2020. Les taux longs progressent de 10bp pour le Bund à 2,39%, et de 20bp aux USA à 3,84%, et impactent la performance des marchés obligataires de bonne signature : -0,3% pour l'indice BoA Euro Souverain, le repli étant plus marqué sur le crédit Investment Grade (-0,4%) malgré une baisse de 10bp de l'Itraxx Europe, à 73bp. A l'inverse, la revalorisation se poursuit sur l'univers du High Yield (+0,5% en Europe et même +1,6% aux USA), à l'exception du gisement CCC (notamment impacté par les déboires du groupe Casino). Dans cet environnement, le marché européen des obligations convertibles affiche un léger repli (-0,05% en juin pour l'indice Bloomberg Eurozone) alors que l'univers US progresse de +5% (compte tenu de la performance du secteur technologique, sur-représenté). Les prochaines semaines seront marquées par la saison des publications de résultat pour le premier semestre, qui devront se montrer résilients pour justifier les niveaux de valorisation parfois observés, surtout aux USA.

Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV (suite)

Juillet - Octobre 2023 : désinflation et fin du cycle de hausse des taux directeurs ? Incertitudes sur la croissance

Juillet

Si certains indicateurs avancés témoignent d'une dégradation de l'environnement économique (indices PMI inférieurs à 50 aux USA et en Europe), les banques centrales ont poursuivi leur normalisation monétaire (à 5,25%/5,50% aux USA et 4,25% pour le taux de refinancement de la BCE) dans un contexte où l'inflation poursuit sa baisse, mais reste sur des niveaux bien trop élevés par rapport à la cible recherchée. Mais dans cet environnement incertain, les entreprises ont majoritairement fait preuve d'une grande résilience, confirmé par des résultats semestriels meilleurs qu'attendus, à l'exception de certains secteurs qui doivent faire face à l'érosion de leurs marges dans un contexte difficile (chimie). Aussi, les marchés actions internationaux enregistrent une nouvelle progression : +3,1% pour le S&P 500, +1,6% pour le Stoxx 50 et le 4,1% pour le Nasdaq. A l'inverse, les taux longs poursuivent leur hausse (+10bp pour le Bund à 2,49% et +15bp pour le 10 ans US à 3,96%), mais l'impact est compensé par le carry et la détente sur les primes de risques pour le marché du crédit (-5bp sur l'Itraxx main et -20bp sur le Crossover, à 67bp et 380bp respectivement). Ainsi, l'univers euro IG progresse de +1%, l'univers HY de +1,1%. Dans cet environnement, le marché euro des obligations convertibles progresse de +0,36% (indice Bloomberg Eurozone) alors que l'univers US progresse de +2,9% (compte tenu de la performance du secteur technologique, sur-représenté).

Août

Retour de l'aversion pour le risque en cette période estivale ! Les principaux marchés terminent le mois sur une baisse plus ou moins marquée : -1,77% pour le S&P 500, -2,17% pour le Nasdaq, -3,9% pour l'Eurostoxx 50 et même -6,36% pour le MSCI Emerging Markets. Les indicateurs macro-économiques avancés témoignent toujours d'un ralentissement de l'activité en Europe et aux USA, mais c'est surtout la forte dégradation de l'économie chinoise et son secteur immobilier hypertrophié et surendetté qui inquiète les investisseurs (après le conglomérat Evergrande, c'est Country Garden qui est en difficulté pour payer les coupons sur sa dette obligataire). De plus, les avertissements sur résultats se multiplient, y compris dans certains secteurs jusqu'ici préservés (notamment Adyen qui perd -38% le 17/8 à la suite de l'ajustement de ses guidances). A l'inverse, les taux longs sont restés assez stables sur la période (-2bp pour le Bund à 2,47% et +15bp pour le 10 ans US), tout comme les primes de risque exigées sur le marché du crédit (+3bp pour l'Itraxx Main et +16bp pour le CrossOver, -70 et 396bp respectivement). Ainsi, compte tenu de leur carry, les marchés européens Investment Grade et High Yield progressent de +0,16% et +0,25% respectivement. Dans cet environnement, le marché euro des obligations convertibles est en baisse de -1,03%, mais affiche une certaine résilience compte tenu de sa convexité retrouvée. Le repli est plus prononcé aux USA (-2,62%).

Septembre

A l'image du mois précédent, l'aversion pour le risque persiste sur les marchés : -2,9% pour le Stoxx 600, -4,5% pour le MSCI World, et le repli est particulièrement marqué aux USA (-4,9% pour le S&P 500 et -5,8% pour le Nasdaq). Si le ralentissement économique commence à se traduire par la multiplication de profit warning pour le 2ème semestre 2023 et un ajustement des perspectives pour 2024, le principal catalyseur de ce mouvement baissier est la forte hausse du rendement des obligations souveraines sur la période : +46bp pour le 10 ans US à 4,57%, et +37bp pour le Bund, à 2,84%. En effet, le durcissement des politiques monétaires des principales banques centrales pourrait se poursuivre, compte tenu de la persistance de l'inflation dite cœur dans un contexte où le marché de l'emploi demeure tendu (notamment aux USA). L'indice BoA Euro Govies cède -2,7% et affiche une performance négative en 2023. Sur le marché du crédit, des tensions apparaissent sur les primes de risque exigées par les investisseurs (+10bp sur l'Itraxx main et +30bp sur le Crossover, à 430bp), ce qui se traduit par un repli de -0,9% de l'indice BoA Euro Investment Grade (-2,5% pour son équivalent US, désormais à -0,6% YTD). A l'inverse, le compartiment du High Yield est préservé par son rendement actuariel élevé, et progresse de +0,3% sur la période. Dans cet environnement, le marché européen des convertibles limite son repli à -0,9% (-1,9% pour l'univers US). Cette performance relative illustre sa convexité attractive (l'univers action sous-jacent cède 5%), et la reconstruction de son plancher obligataire offrant un rendement attractif compte tenu de la qualité de crédit des émetteurs.

Octobre

Nouveau repli marqué pour les principaux marchés actions en octobre : -2,2% pour le S&P 500, -3,7% pour le Stoxx 600, -3,9% pour le MSCI Emerging markets et -2,8% pour le Nasdaq. Alors que les banques centrales semblent être arrivées au terme du mouvement de hausse des taux directeurs, la vigueur persistante du marché de l'emploi aux USA pourrait conduire les investisseurs à revoir leur scénario sur les chiffres d'inflation en 2024, et la difficulté croissante du Trésor Américain pour placer ses émissions de dette, ont provoqué de nouvelles tensions sur les taux longs (le 10 ans US terminant le mois à 4,93%, contre 4,57% fin septembre). Surtout, la saison de publication des résultats des entreprises pour le 3ème trimestre s'est avérée particulièrement décevante. En Europe, la proportion des publications inférieures aux attentes a été la plus élevée depuis 2016. Si les prix de vente semblent tenir (pour l'instant ?), les volumes de chiffre d'affaires ont été plus faibles que prévu, essentiellement provoqué par 3 facteurs : faiblesse de la croissance en Chine, le consommateur européen sous pression, et des phénomènes de déstockage. Cette tendance pourrait s'étendre sur le prochain exercice, compte tenu du nombre très élevés de profit warnings émis par les entreprises sur le mois, tant aux USA qu'en Europe. L'aversion pour le risque est également observable sur les marchés du crédit, avec une hausse des primes de risque exigées par les investisseurs (Itraxx main +6bp à 85 et CrossOver +23bp à 450 pts), se traduisant par un repli hétérogène sur les indices obligataires. Si l'Investment Grade européen progresse légèrement (+0,41%), le High Yield cède -0,25% (l'univers « CCC » affichant un repli marqué, -2,24%). La baisse est plus prononcée aux USA, compte tenu de la tension observée sur les taux longs (-1,8% pour l'IG et -1,22% pour le HY). Dans cet environnement, le marché européen des convertibles cède -2,4% (-4,2% pour l'univers US), impacté par la forte baisse de certains dossiers, tel Siemens Energy '25 qui cède -28% sur le mois, à la suite des déboires opérationnels de la filiale espagnole ayant conduit la société à demander un soutien de son principal actionnaire et surtout une aide de l'état allemand.

Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV (suite)

Novembre - Décembre 2023 : retour de l'euphorie sur les marchés

Novembre 2023

Il aura suffi de mauvais chiffres sur l'emploi américain (et une inflation plus modeste qu'anticipée) début novembre pour que les investisseurs épousent la thèse du « pivot » des politiques monétaires des principales banques centrales et anticipent une baisse rapide des principaux taux directeurs en 2024. Malgré des publications de résultats décevantes pour le 3^{ème} trimestre (Chine moins dynamique qu'espéré, phénomène de déstockage, consommateur sous pression), les principaux indices actions progressent fortement : +8,9% pour le S&P 500, +7,9% pour l'Eurostoxx50 et même +7,9% pour l'indice MSCI Emerging markets. Les taux longs se sont ajustés à ce nouveau paradigme : -60bp pour le 10 ans US à 4,33%, -36bp pour le bund à 2,45%. Cette euphorie s'est également traduite par le retour des flux sur le marché du crédit, qui enregistrent une solide progression sur le mois, d'autant plus élevée que les primes de risque exigées se sont fortement détendues (-75bp pour l'indice iTraxx Crossover à 375bp et -20bp pour l'Itraxx main à 68bp) : +2,3% pour l'IG européen et +2,9% pour le compartiment du High Yield, tiré par l'univers Single B (+3,6%). Dans cet environnement très favorable, les obligations convertibles de la zone euro progressent de +4,14%, soit la meilleure performance mensuelle depuis janvier 2023. L'univers US surperforme grâce au fort rebond observé sur le secteur technologique, mais le gain est limité pour les investisseurs européens par le rebond de l'euro face au dollar US (la parité étant passé de 1,06 à 1,09).

Décembre 2023

La tendance haussière en place depuis l'intégration par les investisseurs de la fin du cycle monétaire restrictif des principales banques centrales s'est poursuivie en décembre, permettant aux principales classes d'actifs de terminer l'année sur une note euphorique : +4,4% pour le S&P 500, +5,5% pour le Nasdaq et +3,2% pour l'Stoxx 50. En dépit de la multiplication des facteurs de risques lors du 4^{ème} trimestre (tensions géopolitiques, absence de rebond de l'économie chinoise, multiplication de profit warning), la forte baisse observée sur les taux longs (encore -45bp sur le 10 ans US à 3,88% - contre 4,93% le 19 octobre dernier - en décembre, et -43bp sur le Bund à 2,02%) dans l'anticipation d'une baisse des taux directeurs vigoureuse en 2024 a donc été le principal facteur d'évolution des marchés sur l'année, marquée par des hausses significatives : +24% pour le S&P 500, +19% pour le Stoxx50 et même +43% pour le Nasdaq. La détente sur les taux, couplée à la forte baisse des primes de risque exigées par les investisseurs au 4^{ème} trimestre (-20bp pour l'Itraxx Main et -120bp pour l'Itraxx Crossover, soit 58bp et 310bp respectivement) se sont traduites par des hausses spectaculaires des principaux marchés du crédit. En Europe, +8% pour l'univers Investment Grade, mais +12% pour le compartiment du High Yield (avec une nette surperformance des « single B », +15% sur l'année) à l'exception notable des émetteurs les plus risqués (+5% pour la catégorie CCC & lower). Dans cet environnement favorable, les obligations convertibles de la zone euro progressent de +2,56% après un gain de +4,14% le mois dernier, ce qui porte la performance 2023 à +7,3%. L'univers USA progresse de +13% grâce au poids des valeurs technologiques, mais la baisse du dollar US vient limiter l'impact de la performance de l'indice Bloomberg Global Convertibles, qui progresse de +8,46% sur l'ensemble de l'exercice.

Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV (suite)

A. Performance / Stratégie d'investissement du compartiment DELFF Convertible Bonds en 2023

Premier semestre 2023

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars, le compartiment progresse de +1,99%, contre une hausse de +4,18% pour son indice de référence, devenu l'indice BLOOMBERG EMEA Convertibles Eurozone TR, en remplacement de l'indice Exane (arrêt de l'activité)

Stratégie d'investissement et positionnement du portefeuille

Début 2023, le fonds présentait les caractéristiques suivantes : delta à 31, modified Duration à 3,07, et surtout une sous pondération des secteurs pouvant souffrir d'une inflation persistante amputant le pouvoir d'achat des ménages. Dans un contexte d'abord euphorique puis volatile, nous avons fait évoluer le poids des obligations convertibles en portefeuille entre 90% et 96% de l'actif net ; tout en maintenant un biais défensif. Nous avons renforcé nos principales convictions (Cellnex), mais surtout renforcé le poids des obligations à profil obligataire après la violente correction observée sur certains émetteurs en 2022 (comme Basic-Fit ou AMS Osram), ou présentant un rendement attractif pour un risque limité sur une maturité courte (Air France 26 call 24 par exemple). Des prises de bénéfices ont également été réalisées sur des dossiers dont le potentiel semblait plus limité, après leur forte revalorisation, comme Amadeus '25, Lufthansa '25, Elis'29 et ST Micro '27.

La période est aussi marquée par le remboursement de l'obligation EDF 0% '24, conformément à l'offre présentée par l'Etat Français. Le marché primaire s'est montré attractif pour les investisseurs, compte tenu du contexte de marché « post 2022 » : coupons attractif, prime d'émission modérée, delta convexe. Nous avons ainsi complété le portefeuille avec BoA/Total Energies 0% '26 (absence de coupon mais prime de 10% seulement), Spie 2% '28 et Wendel/Bureau Veritas 2,625% '26. A noter l'exclusion des 2 souches émises par Rheinmetall AG, compte tenu de nos critères ESG en matière d'armement.

Enfin, l'écart de performance est essentiellement imputable à l'absence en portefeuille de l'obligation Siemens Energy '25 (vendue vers 125 après un beau parcours, compte tenu de son delta proche de 100 et de l'absence de plancher obligataire – conversion obligatoire à maturité).

Deuxième semestre 2023

Entre le 1^{er} avril et le 30 juin, le compartiment recule de -0,02%, contre une hausse de +0,52% pour son indice de référence

Stratégie d'investissement et positionnement du portefeuille

La structure du portefeuille est restée stable en avril et mai : le mois de juin est marqué par un nombre élevé d'opérations, répondant à 3 objectifs : **prise de bénéfices sur les dossiers correctement valorisés** (les synthétiques Barclays/Daimler et JPM/Sanofi '25, et Schneider '26), renforcement des positions convexes du portefeuille pour lesquelles le **potentiel d'appréciation** reste attractif (Cellnex '28, Diasorin '28, , Neoen '27, Ubisoft '28), et renforcement du poids des obligations au **profil taux** offrant un bon rendement actuariel pour un risque de refinancement très faible (Puma '25 à 4% de YtM, Fresenius '24, Mondelez/JDE Peets '24, GN Store '24 et Air France '26 put 24 qui offre encore 5,7% de rendement). Ainsi, le niveau de liquidité a été ramené à 5% contre 8% fin mars.

Le trimestre est aussi marqué par les déboires de Siemens Energy, matérialisés par un profit warning de grande ampleur (-29% le jour de l'annonce !), absent du portefeuille. Malgré cette baisse, nous restons à l'écart de l'émetteur, son bilan ne semblant pas assez solide pour faire face aux problèmes de manque de fiabilité des équipements vendus et fabriqués par sa filiale espagnole Gamesa.

Juillet - Octobre 2023

Entre le 30 juin et le 30 octobre, le compartiment affiche un repli de -1,97% contre une baisse de -4,07% pour son indice de référence, et -6,12% pour l'indice Stoxx 600.

Dans un contexte de marché particulièrement délicat (pression haussière sur les taux longs, remise en cause du scénario de croissance 2024/politiques monétaires restrictives pouvant se poursuivre, multiplication des profit warning sur la période), le fonds a démontré une certaine résistance s'expliquant par :

- Son positionnement défensif avec un delta plus faible que celui de l'univers d'investissement,
- Le poids des obligations au profil obligataire, dont le rendement reconstitué permet de résister en période de baisse des marchés actions,
- La sélection des émetteurs, et le fait d'avoir évité les principaux sinistres observés pendant la période (notamment Siemens Energy AG)

Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV (suite)

Marché primaire

Sur la période estivale, et sans surprise compte tenu de la saisonnalité, le marché primaire européen est resté particulièrement calme. Deux opérations significatives ont été présentées : le groupe italien Saipem a émis pour 500m d'obligation convertible en 2029, avec une prime assez élevée de 37,5% et portant un coupon de 2,875%. Nous n'avons pas participé à l'opération, le rendement proposé étant bien plus faible que celui observé sur la courbe senior de l'émetteur, qui affiche certes un important carnet de commande mais avec un risque d'exécution non négligeable. Auparavant, Cellnex était venu refinancer l'obligation 2026 par une émission d'un milliard EUR, de maturité 2030, et portant un coupon de 2,125% (contre 1,5% pour l'obligation refinancée). Ces obligations seront remboursées à un prix de 114, offrant ainsi un rendement à maturité supérieur à 4%. Le fonds a participé à ce placement, compte tenu de ses caractéristiques qui semblent attractives. Nos positions sur Cellnex demeurent notre principale conviction du portefeuille, compte tenu du rendement offert et de l'important potentiel de revalorisation.

Compte tenu du contexte sur les marchés, la tendance est restée identique depuis la rentrée, avec un nombre limité d'opérations. : le fonds a participé à l'émission du groupe pétrolier ENI (1000m EUR, 2030 et portant un coupon de 2,95% pour un émetteur single A), qui affiche des caractéristiques attractives (tant le rendement que la prime d'émission, pour une action qui se paie 6,6x P/E 24e). Le regain d'appétit pour le risque observé depuis le début du mois de novembre est illustré par les opérations de refinancement menées par Schneider Electric (1,97% '30) et Evonik (2,25% '30, tender sur les souches '24 et '26). Le fonds a participé à ces deux opérations, dont les caractéristiques ont été considérées comme attractives.

Stratégie d'investissement et positionnement du portefeuille

Au cours de la période, nous avons conservé notre stratégie de gestion défensive basée sur les **piliers** suivants :

- Surpondération des obligations convertibles au profil obligataire (delta <30%) et de maturité courte,
- Se traduisant par un Delta inférieur à celui de l'indice et une durée limitée à 3
- Sous pondération des obligations au profil Action (Delta >70), et des secteurs sous pression comme la Chimie (cf sur Evonik, le fonds n'était positionné que sur l'obligation 2024 à 4,5% de YtM ; dont le remboursement ne semblait pas à risque – et qui a fait l'objet d'un refinancement le 21 novembre.

Les opérations réalisées sur le marché secondaire peuvent être résumées comme suit :

- Prise de bénéfices sur les dossiers dont la revalorisation a été significative depuis le début de l'année, et dont le profil est devenu plus « action » que réellement convexe : Elis'29, Schneider '26, Edenred '28, Amadeus '25, Prysmian '26, Pirelli '25.
- Renforcement du YtM du fonds, sur les obligations au profil obligataire : GN Store '24, Puma '25, Worldline '25 et '26, Mondelez/JDE Peets '24.
- Achats opportunistes sur des OC dont le potentiel de revalorisation et le rendement ont été reconstitué après la forte baisse des actions sous-jacentes : GBL/Pernod Ricard'25, LAGFIN/Davide Campari '28

Sur la période, plusieurs nouvelles significatives sont à retenir.

- L'effondrement de l'action Worldline (-55% en octobre dont -59% le seul jour de la publication des résultats) n'a eu qu'un impact très limité sur le prix des obligations convertibles '25 et '26 du portefeuille (-2% seulement) : leur profil taux (delta proche de 0) et le rendement offert (proche de 6%) pour un émetteur Investment Grade (BBB) disposant des ressources financières pour faire face à ses prochaines échéances sont autant de facteurs de soutien !
- Les déboires de Siemens Energy, ayant conduit l'émetteur à demander une aide gouvernementale et de son actionnaire de référence pour assurer la viabilité de son business model. Le risque d'une augmentation de capital n'est pas écarté, et imposera une forte dilution aux actionnaires, mais aussi aux porteurs de l'obligation convertible (qui est une « mandatory », avec une conversion automatique à maturité sans remboursement cash). Nous restons à l'écart du secteur.
- L'attractivité relative des obligations convertibles vs les actions des émetteurs, à l'image d'AMS Osram. En effet, l'action est en fort repli YtD (-60% au 22/11/2023), le groupe s'étant lancé dans une vaste opération de refinancement intégrant une augmentation de capital de 800m EUR (contre une market cap de 400m CHF actuellement). Les obligations convertibles '25 et '27 (que nous détenons) bénéficient, quant à elles, d'une amélioration des ratios de crédit, et progressent respectivement de +18 et +9% depuis le début de l'année

Fin 2023

Entre le 1^{er} novembre et le 29 décembre, le compartiment progresse de +4,81% contre une hausse de +6,81% pour son indice de référence, et +10,45 pour l'indice Stoxx 600.

Sur la période, nous avons été actifs sur le marché primaire, en participant à **5 opérations** : Schneider Electric 1,97% '30, Evonik 2,25% '30, Ubisoft 2,875% '31, Simon Property/Kleppierre 2,75% '26 (pour un émetteur single A !) et enfin Bechtel AG 2% '30.

Le poids des obligations convertibles est resté stable (autour de 98% de l'actif net du fonds) et le **profil défensif du portefeuille conservé**, comme illustré par un **delta en légère hausse à 23%**. La sensibilité au risque de taux est portée à 3% compte tenu des ajustements réalisés dans le portefeuille. Surtout, le fonds affiche un **rendement actuariel de 3,5%** (contre 2,1% estimé pour son indicateur de référence), qui reste particulièrement attractif dans le contexte actuel ; et reste **concentré sur la zone euro** compte tenu des écarts de valorisations observés avec le marché des USA.

Les opérations réalisées sur le marché primaire ont été financées par la vente du solde de la position JPM / Deutsche Telekom dont le potentiel nous semble plus limité désormais, une prise de bénéfice sur Accor '27 et l'allègement de certaines positions courtes (Fresenius '24, et l'apport au tender sur Evonik '24). Les obligations Schneider '26 ont été vendues, les caractéristiques de la nouvelle '30 semblant plus attractives. Enfin, nous avons complété les positions détenues sur Spie '28, IAG '28, Wendel/BVI '26, AMS '27, ENI '30 et Basic Fit' 28, afin de renforcer le profil convexe du portefeuille.

Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV (suite)

Au 31 décembre 2023, les principales caractéristiques du compartiment sont les suivantes :

- Delta : 23
- Modified Duration : 3,00
- Spread Duration : 2,65
- Yield to maturity : 3,50
- Cash : moins de 2%

Perspectives 2024

Dans un contexte euphorique marqué par l'anticipation d'un assouplissement monétaire rapide et d'ampleur significative, nous privilégions les émetteurs de qualité et ne devant pas souffrir d'un stress de refinancement en 2024.

L'impact conséquent de la remontée des taux directeurs ne montrant pas encore une nette diffusion dans l'économie mondiale dont la croissance reste positive, nous restons prudents quant aux anticipations de croissance bénéficiaire des entreprises : le consensus est très optimiste, alors même que les niveaux de valorisation, notamment aux USA (20X P/E 2024^e pour le SP 500), sont très exigeants.

Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV (suite)

B. Performance / Stratégie d'investissement du compartiment Yuma en 2023

Premier semestre 2023

Sur le Q1 2023, le compartiment Yuma affiche une performance de +0.03%

La remontée des valorisations dans le contexte de début d'année paraissait excessive, alors que l'inflation allait perdurer. Nous maintenions une exposition nette aux actions entre 10 et 15%. La performance de janvier a été engendrée par le fort rebond de nos CLOs qui a permis de produire un alpha positif, mais nos positions en actions peinaient à suivre le rythme imposé par l'Eurostoxx50.

En février, le fonds a réalisé un gain modeste ; les CLOs poursuivaient leur reprise, mais la surperformance persistante de l'Eurostoxx50 continuait de peser. Nos obligations convertibles, pénalisées par le crédit, ne suivaient pas le rythme des indices. Nos actions détenues en direct, et notre fonds Momentum, progressaient difficilement aussi. Enfin, notre couverture Eurostoxx, était fortement impactée par un indice déjà en forte hausse sur le deuxième mois de l'année.

En mars, la nouvelle surperformance de l'Eurostoxx50 par rapport à nos investissements, particulièrement dans le rebond de fin de mois, a causé une performance mensuelle négative. Pourtant, nous avons profité de l'échéance de Mars pour réduire légèrement notre couverture sur l'Eurostoxx50 à des niveaux intéressants. Nous sommes sortis de notre fonds 'long/short Europe, préférant les rendements souverains à court terme. Nous restions prudents sur notre exposition globale, et assez confiants sur la capacité de nos stratégies actions et convertibles et à reprendre une partie des retards accumulés par rapport aux indices sur les derniers mois.

Deuxième semestre 2023

Sur le Q2 2023, le compartiment Yuma affiche un repli de -0.48%

Sur avril, le marché obligataire continuait d'intégrer davantage de risques que les mouvements des grands indices. Ces dislocations continuent d'affecter notre fonds. Si nos investissements CLOs se redressaient bien, nos obligations d'entreprises, convertibles, ou actions, étaient loin d'avoir recoupé les pertes de 2022, contrairement à l'Eurostoxx50.

Le fonds est resté stable au mois de mai. La baisse de quelques-uns de nos fonds actions ou convertibles a effacé la meilleure performance de notre couverture indiciaire. Les CLOs, produisaient une bonne contribution de performance pour notre poche alternative.

En juin, notre fonds était pénalisé par certains de nos investissements en actions ou en obligations convertibles. Bien que nous ayons transformé, et réduit, la protection sur l'indice Eurostoxx50, la couverture continuait d'être couteuse, à cause de la forte surperformance des grandes capitalisations boursières. Comme depuis le début de l'année, ce sont les CLOs qui fournissaient la contribution la plus stable, avec des performances au-dessus de 5% pour les tranches seniors et de 9% sur les mezzanines.

Troisième semestre 2023

Sur le Q3 2023, le compartiment Yuma affiche une hausse de +1.01%

Le fonds a été positif sur le mois de juillet : les CLOs poursuivaient leur reprise et les obligations convertibles ont également été positives. Nos couvertures indiciaires, longues de puts depuis Juin, sont gérées de manière dynamique, mais la faiblesse des amplitudes ne permettait pas une création de valeur substantielle.

Sur août, le fonds affiche une performance positive à nouveau, aidé en particulier par la bonne tenue des crédits. Les investissements CLOs continuaient de contribuer positivement, comme depuis le début de l'année. La bonne résistance de certaines de nos positions en action a également été bénéfique. Nous avons encore légèrement diminué notre couverture Eurostoxx50, dont le positionnement long en options nous a permis de légèrement surperformer.

Le fonds a baissé en septembre, les écartements de spread de crédit ont particulièrement pesé sur nos positions en obligations convertibles, même si les CLOs ont encore bien résisté. Les dislocations observées sur les marchés actions ont conduit à une nouvelle sous-performance de nos investissements, en particulier sur la stratégie Momentum. Nous avons encore légèrement diminué notre couverture sur l'indice Eurostoxx.

Rapport du Conseil d'Administration de la SICAV (suite)

Quatrième semestre 2023

Sur le Q4 2023, le compartiment Yuma affiche une performance de +3.35%

Le fonds a perdu 0.75% sur octobre. Nos actions et obligations convertibles ont baissé davantage que l'indice Eurostoxx50 que nous utilisons pour nos couvertures. Le fonds Sanso Patrimoine, diversifié mais concentré sur les obligations à court terme a plutôt bien résisté. Les CLOs Mezzanine et Senior ont légèrement baissé.

Sur novembre, la performance était principalement due à la surperformance de certains de nos fonds (Varenne Global + 12%), et à la bonne tenue de nos stratégies alternatives, une nouvelle fois menées par les CLOs. Plusieurs de nos stratégies (Momentum actions, convertibles européennes) gardaient un potentiel de rattrapage à moyen terme.

Nous avons continué à réduire notre investissement sur notre stratégie Long/Short Japon. Enfin, avec un gain de 1.82% sur le mois de décembre, le fonds est en hausse de près de 5% en 2023. Une performance en ligne avec ses objectifs et avec son positionnement. Certains de nos fonds ont performé en ligne avec nos attentes.

Comme en 2022 ou elles avaient surnagé, les stratégies CLOs ont bien fonctionné. Les plus fortes déceptions sont venues de nos actions Momentum, qui ne progressent que de 8% sur l'année. Nous avons vendu notre position en long/short Japon. Nos actions détenues en direct ont contribué positivement, en partie grâce à des ventes de put non exercés (LVMH, Sanofi, Essilor entre autres).

Nous abordons 2024 avec un fort pourcentage du fonds concentré sur des stratégies de portage (obligations convertibles, obligations d'entreprises et CLOs). Nous conservons nos actions (Varenne Global, Digital Stars et 5% de titres en direct), en partie couverts sur l'indice Eurostoxx50.

Performances

ISIN	Nom de la catégorie de parts	Performance 2023
LU0785579664	LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds (Action de classe I)	4,77%
LU0785577452	LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds (Action de classe R)	3,91%
LU1372830858	LFP Opportunity - Yuma (Action de classe B)	4,93%
LU1792143858	LFP Opportunity - Yuma (Action de classe C)	3,91%
LU1792144070	LFP Opportunity - Yuma (Action de classe D Dis)	3,92%

Le Conseil d'Administration de la SICAV

Luxembourg, le 11 avril 2024

Note : Les informations figurant dans ce rapport sont historiques et n'indiquent pas nécessairement les performances futures.

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
LFP Opportunity
60, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LFP Opportunity (la « SICAV ») et de chacun de ses compartiments, comprenant l'état des actifs nets, le portefeuille-titres et instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023 ainsi que l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la SICAV et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la SICAV conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers de LFP Opportunity pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été audités par un autre réviseur d'entreprises agréé qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 25 avril 2023.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la SICAV. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la SICAV pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la SICAV est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne que le Conseil d'Administration de la SICAV considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la SICAV qu'il incombe d'évaluer la capacité de la SICAV et de chacun de ses compartiments à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la SICAV a l'intention de liquider la SICAV ou l'un de ses compartiments ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SICAV ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la SICAV, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la SICAV du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SICAV ou de l'un de ses compartiments à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la SICAV ou l'un de ses compartiments à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé



Nicolas Bannier

Luxembourg, le 26 avril 2024

Statistiques

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds				
Actifs nets	EUR	28.786.194,40	28.407.953,71	33.682.523,45
Valeur nette d'inventaire par action				
Actions de classe R	EUR	92,48	89,00	104,50
Actions de classe I	EUR	974,79	930,43	1.084,46
Nombre d'actions				
Actions de classe R		283,19	283,19	283,19
Actions de classe I		29.503,73	30.504,83	31.032,09
LFP Opportunity - Yuma				
Actifs nets	EUR	28.005.922,17	27.627.933,20	31.863.123,69
Valeur nette d'inventaire par action				
Actions de classe B	EUR	1.019,46	971,57	1.091,36
Actions de classe C	EUR	109,74	105,61	119,78
Actions de classe D Dis	EUR	89,38	86,01	97,56
Nombre d'actions				
Actions de classe B		24.977,08	25.521,99	25.536,99
Actions de classe C		22.612,12	25.239,36	30.954,47
Actions de classe D Dis		686,90	1.932,07	2.925,12

Etat combiné

Etat combiné des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-Titres au coût d'acquisition		54.800.026,02
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur Portefeuille-Titres		932.702,48
Portefeuille-Titres à leur valeur de marché	3.3	55.732.728,50
Options à la valeur de marché	3.3	188.420,00
Avoirs en banque et brokers	3.3	1.057.501,18
Remboursement fiscal à recevoir		3.204,91
Plus-value non réalisée sur contrats futures	3.3	32.429,10
Intérêts et dividendes à recevoir		83.916,91
Total actifs		57.098.200,60
Passifs		
Découverts bancaires	3.3	226.457,60
Charges à payer		78.744,92
Autres à payer		881,51
Total passifs		306.084,03
Actifs nets à la fin de l'exercice		56.792.116,57

Etat combiné des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)		37.487,50
Intérêts sur obligations	3.4	212.295,20
Intérêts bancaires	3.4	49.761,79
Autres revenus		10.779,11
Total revenus		310.323,60
Charges		
Commission de gestion	6	372.992,53
Frais d'administration centrale	7	152.548,96
Frais professionnels	10	65.408,63
Frais de transaction	12	2.908,08
Taxe d'abonnement	9	4.724,90
Intérêts bancaires et charges		16.912,15
Autres charges	11	95.657,54
Total charges		711.152,79
Bénéfice / (Perte) net(te) des investissements		(400.829,19)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-Titres	3.3	(431.035,34)
Change	3.2	(4.337,68)
Contrats futures	3.3, 16	(743.154,40)
Contrat de change à terme	3.3	772,80
Options	3.3, 17	171.883,00
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		(1.406.700,81)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-Titres	3.3	4.298.033,07
Contrats futures	3.3, 16	(150.948,66)
Options	3.3, 17	(105.650,00)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		2.634.733,60
Souscriptions		16.918,31
Rachats		(1.895.422,25)
Actifs nets en début d'exercice		56.035.886,91
Actifs nets à la fin de l'exercice		56.792.116,57

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds (in EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-Titres au coût d'acquisition		29.979.642,80
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur Portefeuille-Titres		(1.663.807,33)
Portefeuille-Titres à leur valeur de marché	3.3	28.315.835,47
Avoirs en banque et brokers	3.3	656.304,40
Plus-value non réalisée sur contrats futures	3.3	18.188,16
Intérêts et dividendes à recevoir		59.846,04
Total actifs		29.050.174,07
Passifs		
Découverts bancaires	3.3	226.457,60
Charges à payer		37.522,07
Total passifs		263.979,67
Actifs nets à la fin de l'exercice		28.786.194,40

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	3.4	156.400,67
Intérêts bancaires	3.4	39.751,05
Autres revenus		737,08
Total revenus		196.888,80
Charges		
Commission de gestion	6	196.699,19
Frais d'administration centrale	7	56.142,85
Frais professionnels	10	27.501,37
Frais de transaction	12	637,33
Taxe d'abonnement	9	2.827,27
Intérêts bancaires et charges		4.645,88
Autres charges	11	50.647,82
Total charges		339.101,71
Bénéfice / (Perte) net(te) des investissements		(142.212,91)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur :		
Portefeuille-Titres	3.3	(231.915,07)
Change	3.2	(5.942,93)
Contrats futures	3.3, 16	(23.913,33)
Contrat de change à terme	3.3	772,80
Options	3.3, 17	(27.020,00)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		(430.231,44)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-Titres	3.3	1.764.097,84
Contrats futures	3.3, 16	(1.839,60)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		1.332.026,80
Souscriptions		-
Rachats		(953.786,11)
Actifs nets en début d'exercice		28.407.953,71
Actifs nets à la fin de l'exercice		28.786.194,40

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Actions de classe R	283,19	-	-	283,19
Actions de classe I	30.504,83	-	1.001,10	29.503,73

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

LFP Opportunity - Delft Convertible Bonds (in EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations et autres titres de créance				
1.500.000,00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	1.303.035,00	4,52
1.500.000,00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	1.251.600,00	4,35
1.000.000,00	CELLNEX TELECOM 2.125% 23-11/08/2030 CV	EUR	1.030.490,00	3,58
800.000,00	SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	EUR	864.728,00	3,00
27.000,00	VEOLIA ENVRNMT 0% 19-01/01/2025 CV	EUR	842.778,00	2,93
900.000,00	MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV	EUR	804.213,00	2,79
700.000,00	ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	EUR	736.421,00	2,56
10.000,00	EDENRED 0% 21-14/06/2028 CV	EUR	662.500,00	2,30
700.000,00	SELENA 0% 20-25/06/2025 CV	EUR	660.723,00	2,30
800.000,00	DIASORIN 0% 21-05/05/2028 CV	EUR	660.672,00	2,30
700.000,00	UMICORE SA 0% 20-23/06/2025 CV	EUR	656.866,00	2,28
7.000,00	WORLDLINE SA 0% 19-30/07/2026 CV	EUR	629.314,00	2,19
700.000,00	TAG IMMO AG 0.625% 20-27/08/2026 CV	EUR	615.566,00	2,14
600.000,00	DUFREY ONE BV 0.75% 21-30/03/2026 CV	CHF	609.151,34	2,12
700.000,00	ZALANDO SE 0.625% 20-06/08/2027 CV	EUR	597.681,00	2,08
600.000,00	GN STORE NORD 0% 19-21/05/2024 CV	EUR	587.916,00	2,04
600.000,00	TUI AG 5% 21-16/04/2028 CV	EUR	585.540,00	2,03
600.000,00	WENDEL SE 2.625% 23-27/03/2026 CV	EUR	585.102,00	2,03
600.000,00	MONDELEZ INTL 0% 21-20/09/2024 CV	EUR	582.726,00	2,02
600.000,00	RAG STIFTUNG 0% 18-02/10/2024 CV	EUR	581.004,00	2,02
32.000,00	AIR FRANCE-K 0.125% 19-25/03/26 CV FLAT	EUR	567.744,00	1,97
5.000,00	UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV	EUR	553.930,00	1,92
5.000,00	WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	548.305,00	1,90
600.000,00	LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	EUR	516.720,00	1,80
500.000,00	PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV	EUR	494.835,00	1,72
500.000,00	LAGFIN 3.5% 23-08/06/2028 CV	EUR	491.645,00	1,71
500.000,00	DEUTSCHE POST AG 0.05% 17-30/06/2025 CV	EUR	489.905,00	1,70
500.000,00	GRP BRUXELLES 2.125% 22-29/11/2025 CV	EUR	486.560,00	1,69
500.000,00	LEG IMMOBILIEN 0.875% 17-01/09/2025 CV	EUR	486.520,00	1,69
10.000,00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	480.210,00	1,67
600.000,00	AMS AG 2.125% 20-03/11/2027 CV	EUR	476.784,00	1,66
500.000,00	ZALANDO SE 0.05% 20-06/08/2025 CV	EUR	464.300,00	1,61
400.000,00	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	USD	436.978,23	1,52
2.300,00	SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	EUR	433.819,10	1,51
400.000,00	MERRILL LYNCH BV 0% 23-30/01/2026 CV	EUR	409.692,00	1,42
400.000,00	FRESENIUS SE & C 0% 17-31/01/2024	EUR	398.512,00	1,38
400.000,00	SAGERPAR 0% 21-01/04/2026 CV	EUR	367.964,00	1,28
400.000,00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	356.420,00	1,24
400.000,00	CARREFOUR SA 0% 18-27/03/2024 CV	USD	356.340,92	1,24
8.359,00	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	333.181,38	1,16

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
400.000,00	QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV	USD	327.792,51	1,14
300.000,00	RAG STIFTUNG 2.25% 23-28/11/2030 CV	EUR	312.972,00	1,09
300.000,00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	312.156,00	1,08
300.000,00	IBERDROLA FIN SA 0.8% 22-07/12/2027 CV	EUR	302.928,00	1,05
10.000,00	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	296.730,00	1,03
300.000,00	UBISOFT ENTERTAI 2.375% 22-15/11/2028 CV	EUR	293.808,00	1,02
4.000,00	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	281.212,00	0,98
300.000,00	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR	271.863,00	0,94
200.000,00	ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR	257.770,00	0,90
300.000,00	DELIVERY HERO AG 1% 21-30/04/2026 CV	EUR	254.388,00	0,88
300.000,00	DELIVERY HERO AG 1.5% 20-15/01/2028 CV	EUR	223.698,00	0,78
200.000,00	SIMON GLOBAL DEV 3.5% 23-14/11/2026 CV	EUR	209.518,00	0,73
8.000,00	KORIAN SA 21-31/12/2061 CV FRN FLAT	EUR	201.336,00	0,70
200.000,00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	196.918,00	0,68
200.000,00	NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	EUR	186.918,00	0,65
200.000,00	UBISOFT ENTERTAI 2.875% 23-05/12/2031 CV	EUR	185.922,00	0,65
100.000,00	BECHTLE AG 2% 23-08/12/2030 CV	EUR	106.027,00	0,37
1.500,00	NEXITY 0.25% 18-02/03/2025 CV FLAT	EUR	95.487,00	0,33
			28.315.835,48	98,37
Autres valeurs mobilières				
Obligations en défaut de paiement (Note 15)				
751.099,00	HELLAS TEL FIN 06-15/07/2015 FRN DFLT	EUR	0,00	0,00
			0,00	0,00
Total du portefeuille-titres			28.315.835,47	98,37

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
Futures				
9,00	EURO FX CURR FUT (CME) 18/03/2024	USD	1.018.422,12	26.631,74
4,00	EUR/CHF CURRENCY FUTURE 18/03/2024	CHF	537.807,90	(8.443,58)
Totale Futures				18.188,16

Récapitulatif de l'actif net

	% NAV
Total portefeuille titres	28.315.835,47 98,37
Total instruments financiers dérivés	18.188,16 0,06
Avoirs en banque et brokers	429.846,80 1,49
Autres actifs et passifs	22.323,97 0,08
Total actif net	28.786.194,40 100,00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds (in EUR)

Répartitions par Nature et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par nature des titres	% du portefeuille	% des actifs nets
Obligations et autres titres de créance	100,00	98,37
	100,00	98,37

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	34,02	33,46
Allemagne	22,72	22,36
Italie	11,27	11,10
Espagne	9,13	8,98
Pays-Bas	8,52	8,37
Belgique	5,34	5,25
Autriche	2,38	2,34
Danemark	2,08	2,04
Autres	4,54	4,47
	100,00	98,37

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	Services diversifiés	1.303.035,00	4,52
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	Matériaux de construction	1.251.600,00	4,35
CELLNEX TELECOM 2.125% 23-11/08/2030 CV	Matériaux de construction	1.030.490,00	3,58
SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	Appareils électriques & électroniques	864.728,00	3,00
VEOLIA ENVRNMT 0% 19-01/01/2025 CV	Energie	842.778,00	2,93
MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV	Ingénierie et recherche	804.213,00	2,79
ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	Energie	736.421,00	2,56
EDENRED 0% 21-14/06/2028 CV	Services diversifiés	662.500,00	2,30
SELENA 0% 20-25/06/2025 CV	Services financiers	660.723,00	2,30
DIASORIN 0% 21-05/05/2028 CV	Cosmétiques	660.672,00	2,30

LFP Opportunity - Yuma (in EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-Titres au coût d'acquisition		24.820.383,22
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur Portefeuille-Titres		2.596.509,81
Portefeuille-Titres à leur valeur de marché	3.3	27.416.893,03
Options à la valeur de marché	3.3	188.420,00
Avoirs en banque et brokers	3.3	401.196,78
Remboursement fiscal à recevoir		3.204,91
Plus-value non réalisée sur contrats futures	3.3	14.240,94
Intérêts et dividendes à recevoir		24.070,87
Total actifs		28.048.026,53
Passifs		
Charges à payer		41.222,85
Autres à payer		881,51
Total passifs		42.104,36
Actifs nets à la fin de l'exercice		28.005.922,17

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)		37.487,50
Intérêts sur obligations	3.4	55.894,53
Intérêts bancaires	3.4	10.010,74
Autres revenus		10.042,03
Total revenus		113.434,80
Charges		
Commission de gestion	6	176.293,34
Frais d'administration centrale	7	96.406,11
Frais professionnels	10	37.907,26
Frais de transaction	12	2.270,75
Taxe d'abonnement	9	1.897,63
Intérêts bancaires et charges		12.266,27
Autres charges	11	45.009,72
Total charges		372.051,08
Bénéfice / (Perte) net(te) des investissements		(258.616,28)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-Titres	3.3	(199.120,27)
Change	3.2	1.605,25
Contrats futures	3.3, 16	(719.241,07)
Options	3.3, 17	198.903,00
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		(976.469,37)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-Titres	3.3	2.533.935,23
Contrats futures	3.3, 16	(149.109,06)
Options	3.3, 17	(105.650,00)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		1.302.706,80
Souscriptions		16.918,31
Rachats		(941.636,14)
Actifs nets en début d'exercice		27.627.933,20
Actifs nets à la fin de l'exercice		28.005.922,17

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Actions de classe B	25.521,99	-	544,91	24.977,08
Actions de classe C	25.239,36	159,18	2.786,42	22.612,12
Actions de classe D Dis	1.932,07	-	1.245,17	686,90

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

LFP Opportunity - Yuma (in EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations et autres titres de créance				
1.700.000,00	FRANCE O.A.T. 1% 15-25/11/2025	EUR	1.654.746,00	5,91
1.550.000,00	US TREASURY N/B 2.5% 19-31/01/2024	USD	1.399.942,56	5,00
600.000,00	BUNDESSCHATZANW 0% 22-15/03/2024	EUR	595.620,00	2,13
300.000,00	ALLIANZ SE 17-06/07/2047	EUR	294.286,26	1,05
300.000,00	BMW FINANCE NV 0.5% 22-22/02/2025	EUR	290.146,46	1,04
1.800,00	UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV	EUR	199.280,70	0,71
120.000,00	US TREASURY N/B 5% 23-31/08/2025	USD	109.660,73	0,39
			4.543.682,71	16,23
Actions				
5.500,00	VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	187.706,51	0,67
2.500,00	CISCO SYSTEMS INC	USD	114.334,86	0,41
1.500,00	AXSOME THERAPEUTICS INC	USD	108.074,96	0,39
10.000,00	VIVENDI SE	EUR	96.760,00	0,35
3.500,00	SOCIETE GENERALE SA	EUR	84.087,50	0,30
2.000,00	ROBLOX CORP -CLASS A	USD	82.777,35	0,30
1.000,00	WALT DISNEY CO/THE	USD	81.736,30	0,29
400,00	NUVECTIS PHARMA INC	USD	3.019,96	0,01
			758.497,44	2,72
Fonds				
Organismes de placement collectif				
2.953,72	VARENNE GLOBAL-IEURACC	EUR	4.948.012,67	17,66
4.729,50	LFP OPP - DELFF CONVERTIBLE BONDS ICA*	EUR	4.611.544,32	16,47
40,00	HIXANCE PATRIMOINE FCP	EUR	4.459.030,00	15,92
4.966,91	DIGITAL FNDS ST EUP X UK-ACC	EUR	2.071.003,21	7,39
15.000,00	ML DESCARTES ALT CRD-EUR IF	EUR	1.884.147,00	6,73
13.926,02	DYNASTY SICAV GLOBAL CONVERTIBLES B	EUR	1.690.618,95	6,04
86.233,66	PRVED-AMBER EVT EUR-EUR NA	EUR	1.128.798,60	4,03
992,19	FCP DSCRT EU H GRD CLO F-EBC	EUR	1.031.472,36	3,68
5.000,00	SPDR EURO HIGH YIELD BOND	EUR	263.980,00	0,94
282,19	LFP OPP - DELFF CONVERTIBLE BONDS RCA*	EUR	26.105,77	0,09
			22.114.712,88	78,95
Total du portefeuille-titres			27.416.893,03	97,90

*Voir Note 13.

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
Futures				
5,00	EURO FX CURR FUT (CME) 18/03/2024	USD	565.790,07	14.240,94
Totale Futures				14.240,94
Options				
(20,00)	CALL EURO STOXX 50 - OPTION 15/03/2024 4	EUR	902.876,00	(15.500,00)
(40,00)	PUT SANOFI 15/03/2024 80	EUR	359.040,00	(2.680,00)

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Valeur de marché in EUR
160,00	PUT EURO STOXX 50 - OPTION 15/03/2024 46	EUR	7.223.008,00	214.560,00
(10,00)	PUT KERING 15/03/2024 360	EUR	399.000,00	(7.960,00)
Total Options				188.420,00

Récapitulatif de l'actif net

		% NAV
Total portefeuille titres	27.416.893,03	97,90
Total instruments financiers dérivés	202.660,94	0,72
Avoirs en banque et brokers	401.196,78	1,43
Autres actifs et passifs	(14.828,58)	(0,05)
Total actif net	28.005.922,17	100,00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

LFP Opportunity - Yuma (in EUR)

Répartitions par Nature et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par nature des titres	% du portefeuille	% des actifs nets
Organismes de placement collectif	80,66	78,95
Obligations et autres titres de créance	16,58	16,23
Actions	2,76	2,72
	100,00	97,90

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Luxembourg	52,81	51,68
France	27,45	26,87
Irlande	7,83	7,67
Etats-Unis	7,61	7,46
Allemagne	3,24	3,18
Autres	1,06	1,04
	100,00	97,90

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
VARENNE GLOBAL-IEURACC	OPC de type ouvert	4.948.012,67	17,66
LFP OPP - DELFF CONVERTIBLE BONDS ICA	OPC de type ouvert	4.611.544,32	16,47
HIXANCE PATRIMOINE FCP	OPC de type ouvert	4.459.030,00	15,92
DIGITAL FNDS ST EUP X UK-ACC	OPC de type ouvert	2.071.003,21	7,39
ML DESCARTES ALT CRD-EUR IF	OPC de type ouvert	1.884.147,00	6,73
DYNASTY SICAV GLOBAL CONVERTIBLES B	OPC de type ouvert	1.690.618,95	6,04
FRANCE O.A.T. 1% 15-25/11/2025	Gouvernement	1.654.746,00	5,91
US TREASURY N/B 2.5% 19-31/01/2024	Gouvernement	1.399.942,56	5,00
PRVED-AMBER EVT EUR-EUR NA	OPC de type ouvert	1.128.798,60	4,03
FCP DSCRT EU H GRD CLO F-EBC	OPC de type ouvert	1.031.472,36	3,68

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

Note 1 - Informations générales

LFP Opportunity (la « SICAV ») est une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments multiples de droit luxembourgeois constituée le 14 juin 2007 pour une durée indéterminée, soumise à la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (la « loi de 2010 »), partie reprenant les dispositions de la directive européenne du 13 juillet 2009 (2009/65/CE).

Les statuts de la SICAV ont été publiés le 30 juin 2007 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Luxembourg, et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg auprès duquel des copies peuvent être obtenues.

La SICAV a nommé la Française Asset Management (la « Société de gestion ») en tant que société de gestion. Son siège social est situé sis 128, boulevard Raspail 75006 Paris.

Au 31 décembre 2023, les compartiments suivants sont ouverts à la souscription :

LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds libellé en EUR

LFP Opportunity - Yuma libellé en EUR

Note 2 - Actions de la SICAV

Pour les compartiments actuellement ouverts à la souscription, les classes d'actions suivantes peuvent être émises :

1. actions de classe B Capitalisation : actions de capitalisation libellées dans la devise de référence du compartiment, qui, en principe, ne confèrent pas à leur détenteur le droit de toucher un dividende, mais dont la part lui revenant sur le montant à distribuer est capitalisée dans le compartiment dont ces actions de capitalisation relèvent.

2. actions de classe C Capitalisation : actions de capitalisation qui se distinguent des actions des autres classes capitalisantes par une structure différente de frais et commissions, telle que spécifiée dans la fiche signalétique du compartiment. Les fiches signalétiques des compartiments peuvent spécifier un montant minimum d'investissement initial. Le Conseil d'Administration de la SICAV se garde le droit de déroger à ce principe à condition de traiter les actionnaires de manière égalitaire à une valeur nette d'inventaire donnée.

3. actions de classe R Capitalisation : actions de capitalisation qui se distinguent des actions des autres classes capitalisantes par une structure différente de frais et commissions, telles que spécifiée dans la fiche signalétique du compartiment. Les fiches signalétiques des compartiments peuvent spécifier un montant minimum d'investissement initial. Le Conseil d'Administration de la SICAV se garde le droit de déroger à ce principe à condition de traiter les actionnaires de manière égalitaire à une valeur nette d'inventaire donnée.

4. actions de classe I Capitalisation : actions de capitalisation qui se distinguent des actions des autres classes capitalisantes par une structure différente de frais et commissions, telles que spécifiée dans la fiche signalétique du compartiment. Les actions de la classe I sont réservées à des investisseurs institutionnels dans le sens de l'article 174 de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectifs. Les fiches signalétiques des compartiments peuvent spécifier un montant minimum d'investissement initial. Le Conseil d'Administration de la SICAV se garde le droit de déroger à ce principe à condition de traiter les actionnaires de manière égalitaire à une valeur nette d'inventaire donnée.

5. actions de classe D Distribution : actions de distribution qui se distinguent des actions des autres classes distributives par une structure différente de frais et commissions, telle que spécifiée dans la fiche signalétique du compartiment. Les fiches signalétiques des compartiments peuvent spécifier un montant minimum d'investissement initial. Le Conseil d'Administration de la SICAV se garde le droit de déroger à ce principe à condition de traiter les actionnaires de manière égalitaire à une valeur nette d'inventaire donnée.

Au 31 décembre 2023, seules des actions de capitalisation de classe B, C, I et R et des actions de Distribution de classe D sont souscrites.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 3 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux Organismes de Placement Collectif en valeurs mobilières et aux principes comptables généralement admis.

3.1 Combinaison des différents compartiments

Les états financiers de LFP Opportunity sont exprimés en euro (EUR). Tous les états financiers des compartiments sont libellés en euro et sont donc additionnés pour refléter les états financiers combinés des différents compartiments.

3.2 Conversion des devises

Les comptes de chaque compartiment sont tenus dans la devise de leur valeur nette d'inventaire et les états financiers de chaque compartiment sont exprimés dans cette même devise.

Le prix d'acquisition des titres libellés dans une devise autre que celle du compartiment est converti dans la devise du compartiment sur base des cours de change en vigueur à la date d'acquisition des titres.

Les revenus et charges libellés en une devise autre que celle du compartiment sont convertis dans la devise du compartiment sur base des cours de change en vigueur à la date de transaction.

Pour l'année se terminant le 31 décembre 2023, les valeurs d'évaluation des titres (déterminées suivant la manière décrite ci-après), les créances, dépôts bancaires et dettes libellés dans une devise autre que celle du compartiment sont convertis dans la devise du compartiment sur base des cours de change en vigueur à cette date, les différences de change résultant de la conversion des créances, dépôts bancaires et dettes étant inclus dans le résultat des Bénéfices / (Pertes) net(te) réalisés(es) sur Change dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

3.3 Evaluation des Investissements détenus par la SICAV

Les actifs et passifs de chaque compartiment de la SICAV sont évalués selon les principes suivants :

- a) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et des billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance et non encore touchés est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être encaissée ; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un tel montant que la SICAV estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;
- b) La valeur de toutes valeurs mobilières et instruments du marché monétaire qui sont cotés ou négociés sur une bourse est déterminée suivant leur dernier cours disponible;
- c) La valeur de toutes valeurs mobilières qui sont négociées sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est déterminée suivant le dernier cours disponible;
- d) Les instruments du marché monétaire et titres à revenu fixe pourront être évalués sur base du coût amorti, méthode qui consiste après l'achat à prendre en considération un amortissement constant pour atteindre le prix de remboursement à l'échéance du titre;
- e) La valeur des titres représentatifs de tout organisme de placement collectif sera déterminée suivant la dernière Valeur Nette d'Inventaire officielle. Dans la mesure où les valeurs mobilières en portefeuille-titre au Jour d'Evaluation ne sont cotées ou négociées ni sur une bourse, ni sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou au cas où, pour des valeurs cotées et négociées en bourse ou à un tel autre marché, le prix déterminé suivant les deuxième et troisième paragraphes ci-dessus ne serait pas représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières, l'évaluation se base sur la valeur probable de réalisation, laquelle sera estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV;
- f) Les bénéfices et pertes net(te) réalisé(e)s sur portefeuille-titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition;
- g) La valeur de liquidation des options négociées sur des bourses est basée sur les cours de clôture publiés par les bourses où la SICAV est intervenue pour passer les contrats en question. La valeur de liquidation des options non négociées sur des bourses est déterminée conformément aux règles fixées par le Conseil d'Administration de la SICAV, selon des critères uniformes pour chaque catégorie de contrats;
- h) Les contrats futures sont évalués sur la base du dernier cours de marché disponible. Les bénéfices et pertes réalisés ou latents sont portés à l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. Aux fins du calcul des placements nets en instruments financiers par devise, les placements sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice; la plus/(moins)-value non réalisée est portée à l'Etat des Actifs Nets.

3.4 Revenus

Les revenus d'intérêts sont enregistrés et comptabilisés prorata temporis.

Les dividendes sont reconnus dès leur déclaration. Les dividendes et les intérêts sont enregistrés déduction faite des retenues à la source éventuelle non recouvrables.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4 - Taux de change au 31 décembre 2023

Les taux de change utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif de la SICAV non libellés en EUR sont les suivants:

1 EUR = 1,104650 USD

1 EUR = 0,929700 CHF

1 EUR = 0,866550 GBP

Note 5 - Commission sur émissions, conversions et remboursements d'actions

Les souscriptions sont acceptées sur base du prix du premier Jour d'Evaluation, qui suit le jour de réception de la demande de souscription majorée, pour les actions du compartiment LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds d'une commission d'entrée de 3% maximum par compartiments. Le compartiment LFP Opportunity - Yuma est sujet à une commission d'entrée de 1% pour les classes C et D, et aucune pour la classe B.

Aucun droit de sortie ni de conversion n'est prélevé lors du rachat des actions.

Note 6 - Commission de gestion

La Société de Gestion peut, sous sa responsabilité, confier la gestion du portefeuille-titres d'un ou de plusieurs compartiments à des Gestionnaires.

Une convention de gestion, datée du 1er octobre 2019, a été conclue entre La Française Asset Management (la « Société de Gestion ») et DELFF Management Limited (le « Gestionnaire »).

En rémunération des prestations relatives à la SICAV, le Gestionnaire perçoit une commission calculée trimestriellement sur la base de l'actif net moyen de la classe d'actions du compartiment concerné durant le trimestre en question. Cette rémunération est payable dans le mois suivant la fin du trimestre.

LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds

Nom de la classe d'action	Commission de gestion maximale en %
Classe R	1,40% p.a.
Classe I	0,70% p.a.

LFP Opportunity - Yuma

Nom de la classe d'action	Commission de gestion maximale en %
Classe B	0,55% p.a.
Classe C	1,50% p.a.
Classe D Dis	1,50% p.a.

Note 7 - Commission de frais opérationnels

En contrepartie des services prestés par la Société de Gestion, la SICAV paie à la Société de Gestion une commission calculée trimestriellement sur base des actifs nets moyens de la classe d'actions du compartiment concerné durant le trimestre en question. Cette rémunération est payable dans le mois suivant la fin du trimestre.

LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds

Nom de la classe d'action	Maximum Commission de frais opérationnels en %
Classe R	0,20% p.a.
Classe I	0,20% p.a.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 7 - Commission de frais opérationnels (suite)

LFP Opportunity - Yuma

Nom de la classe d'action	Maximum Commission de frais opérationnels en %
Classe B	0,35% p.a.
Classe C	0,35% p.a.
Classe D Dis	0,35% p.a.

La commission relative aux services de banque dépositaire, agent payeur et d'administration centrale est prise en charge par la Société de Gestion.

Note 8 - Commission de sur-performance

LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds

En rémunération des services du Gestionnaire pour les classes d'actions I et R, une commission de sur-performance est provisionnée lors de chaque calcul de Valeur Nette d'Inventaire. Elle est payable à la fin de chaque année et est calculée comme suit :

La part variable des frais de gestion représentera 10% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du compartiment LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds et celle de l'indice Bloomberg EMEA Convertible Eurozone Total Return Index (identifiant Bloomberg : I22480EU Index) avec un mécanisme de « High Water Mark » et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats liés aux souscriptions/rachat que la classe d'actions concernée.

Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque VNI et prélevés annuellement. Les commissions de surperformance seront prélevées annuellement lors de chaque clôture.

Dans le cas d'une performance négative du compartiment, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante. S'il n'y pas de surperformance et si des actions sont rachetées ou converties pendant la période de calcul, la commission de surperformance afférente à ces rachats sera cristallisée et sera payée annuellement au Gestionnaire.

Selon le principe du High Water Mark, la provision sera constituée dans les cas suivants :

- La VNI du compartiment doit être supérieure à la VNI de lancement du compartiment (pour les classes d'actions I et R) ;
- La VNI du fonds doit être supérieure à la valeur liquidative de clôture de l'exercice précédent ;
- La VNI du compartiment doit battre le High Water Mark, lequel correspond à la plus haute VNI de clôture d'exercice sur laquelle des commissions ont été prélevées (provisions et/ou cristallisations sur les rachats).

Si sur une période de référence donnée, l'évolution de l'actif d'une classe d'actions s'avère inférieure à celle de l'actif de l'indice de référence Bloomberg EMEA Convertible Eurozone Total Return Index, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice, dans la limite de 5 ans maximum. La première période de référence a démarré le 18 février 2021.

Le niveau du High Water Mark sera la dernière VNI de clôture d'exercice au cours duquel des commissions de surperformance ont été prélevées. Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sousperformance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. La quote-part des frais variables correspondant aux rachats est définitivement acquise au Gestionnaire. La date d'arrêt des frais de gestion variables est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Au 31 décembre 2023, le compartiment LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds n'a pas payé de commission de sur-performance.

LFP Opportunity - Yuma

En rémunération des services du Gestionnaire pour les classes d'actions C et D, une commission de surperformance, provisionnée lors de chaque calcul de VNI et payable à la fin de chaque année, est calculée comme suit :

1. La commission de surperformance due au Gestionnaire sera égale à 15% de la différence positive, constatée en fin d'année, entre la VNI respective de chaque classe d'actions et une VNI théorique à atteindre. Cette surperformance constatée en fin d'année sera appliquée au nombre d'actions en circulation respectif de chaque classe d'actions.

2. La VNI théorique à atteindre sera égale au rendement annuel du taux €STR (+8,5 points de base) + 4% composé quotidiennement appliqué à la VNI de référence.

Si sur une période de référence donnée, l'évolution de l'actif d'une classe d'actions s'avère inférieure à celle de la VNI théorique €STR (+ 8,5 points de base) + 4%, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice, dans la limite de 5 ans maximum.

La VNI de référence sera la VNI de fin d'année la plus élevée de toutes les années précédentes. Pour la 1^{ère} année, la VNI de référence sera la VNI de souscription initiale respective de chaque classe d'action. Si des actions sont rachetées ou converties pendant la période de calcul, la commission de surperformance afférente à ces rachats sera cristallisée et sera payée annuellement au Gestionnaire.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 8 - Commission de sur-performance (suite)

La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice fiscal du compartiment. Par dérogation, la première période de calcul débute le jour de la date de calcul de la première valeur nette d'inventaire et se termine le dernier jour de l'exercice fiscal en cours.

Au 31 décembre 2023, le compartiment LFP Opportunity - Yuma n'a pas payé de commission de sur-performance.

Note 9 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, la SICAV est soumise à une taxe d'abonnement au taux de sur base des actifs nets à la fin du trimestre considéré de la SICAV.

Nom de la catégorie de parts	Taxe d'abonnement
LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds Action de classe R	0,05%
LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds Action de classe I	0,01%
LFP Opportunity - Yuma Action de classe B	0,01%
LFP Opportunity - Yuma Action de classe C et D Dis	0,05%

Selon l'article 175 (a) de la loi modifiée du 17 décembre 2010, les actifs nets investis dans d'autres organismes de placement collectif déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe payable trimestriellement.

Note 10 - Frais professionnels

Le poste « Frais professionnels » se compose principalement de frais légaux et des frais d'audit.

Note 11 - Autres charges

Le poste « Autres charges » se compose principalement des rémunérations des administrateurs, de frais de distribution, de frais d'assurances et du régulateur.

Note 12 - Frais de transaction

La SICAV s'expose à des frais de transaction tels que des frais de courtage, certaines taxes et certains frais dépositaires relatifs aux achats et ventes d'investissements, de produits dérivés et autres actifs qualifiés. Ces frais sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. Conformément aux pratiques du marché pour les titres de créance, les frais de transaction sont inclus dans les écarts relatifs à l'achat et la vente de valeurs mobilières ou d'instruments du marché monétaire.

Note 13 - Investissements entre compartiments (art. 181(8) de la Loi modifiée du 17 décembre 2010)

L'investissement entre compartiments prévoit qu'un compartiment créé au sein d'un organisme de placement collectif à compartiments multiples peut investir dans un ou plusieurs autres compartiments du même OPC. Cela permet à une structure juridique unique de souscrire, d'acquérir et de détenir ses propres actions dans le cadre de l'investissement dans des compartiments multiples.

Au cours de l'année, le compartiment LFP Opportunity - Yuma a investi dans le compartiment (part I et part R) LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds.

Au 31 décembre 2023, le montant total des investissements croisés du compartiment LFP Opportunity - Yuma s'élève à 4,637,650.09 EUR et représente 16,56% de ses actifs nets.

Les commissions de gestion sont payées au niveau du compartiment investisseur, ainsi que du compartiment dans lequel il investit.

La valeur de marché des investissements, les montants réalisés et non réalisés ont été supprimés dans l'état combiné des actifs nets au 31 décembre 2023 et l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'année se terminant à cette même date.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 14 - Obligations dont le prix est déterminé par le Conseil d'Administration

Suite aux Résolutions Circulaires datées du 20 novembre 2013 et du 12 avril 2023 les membres du Conseil d'Administration de la SICAV ont statué sur la valorisation de l'obligation détenue par le compartiment LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds comme suit :

HELLAS TEL FIN 06-15/07/2015 FRN DFLT - Prix 0%

Note 15 - Frais de gestion liés aux investissements d'OPC

Conformément à l'article 46.3 de la loi du 17 décembre 2010 telle que modifiée, la liste suivante des compartiments investit de manière significative dans les fonds sous-jacents (plus de 50% de ces actifs nets en OPC):

LFP Opportunity - Yuma

Les frais de gestion annuels maximum de ces OPC sont présentés ci-dessous :

ISIN	Nom de l'OPC	Frais de gestion annuels maximum
LU0785577452	LFP OPP - DELFF CONVERTIBLE BONDS RCA	1,40%
LU0785579664	LFP OPP - DELFF CONVERTIBLE BONDS ICA	0,70%
LU0259626645	DIGITAL FNDS ST EUP X UK-ACC	1,50%
LU1840470048	PRVED-AMBER EVT EUR-EUR NA	1,30%
LU2358391998	VARENNE GLOBAL-IEURACC	1,10%
LU1280365633	DYNASTY SICAV GLOBAL CONVERTIBLES B	0,55%
FR0011256627	HIXANCE PATRIMOINE FCP	0,80%
IE00BJCWST11	ML DESCARTES ALT CRD-EUR IF	0,65%
FR0013515103	FCP DSCRT EU H GRD CLO F-EBC	1,50%
IE00B6YX5M31	SPDR EURO HIGH YIELD BOND	0,40%

Note 16 - Contrats futures

Au 31 décembre 2023, des contrats futures étaient ouverts dans les compartiments LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds et LFP Opportunity - Yuma. La contrepartie de ces contrats futures est Société Generale SA. Il n'y a pas de collatéral pour ces positions.

Note 17 - Options

Au 31 décembre 2023, des options étaient ouvertes dans le compartiment LFP Opportunity - Yuma. La contrepartie de ces options est Société Generale SA. Il n'y a pas de collatéral pour ces positions.

Note 18 - Evénements ultérieurs

Le changement de la Société de Gestion devient effectif le 1er mai 2024, suite à la fusion-absorption de La Française AM par Crédit Mutuel AM.

Informations additionnelles (non révisées)

Règlementation “SFTR”

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la SICAV n'a pas effectué d'opérations qui font l'objet du règlement n° 2015/2365 de l'UE sur la transparence des opérations de financement de titres et de réutilisation. Par conséquent, aucune donnée globale, de concentration ou de transaction, ni aucune information sur la réutilisation ou la conservation des biens grevés ne doivent être déclarées.

Politique de rémunération

La politique de rémunération actualisée de DELFF Management Ltd, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est mise à disposition sur demande à dloubignac@delff.co.uk.

Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur simple demande au siège social de la Direction du DELFF.

DELFF Management Ltd	
Actifs gérés:	56.790.000,00 EUR
Effectif:	10 personnes
Rémunération totale	88.000,00 EUR
• Rémunération fixe	75.000,00 EUR
• Rémunération variable	13.000,00 EUR
Cadres dirigeants	38.000,00 EUR
Preneurs de risques	48.000,00 EUR

Politique de rémunération de la société de gestion

La Politique de rémunération des sociétés de gestion du Groupe La Française vise à encadrer l'application des principes relatifs à la rémunération de l'ensemble des membres du personnel des sociétés de gestion agréées par l'Autorité des Marchés Financiers

Le Groupe veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique de rémunération est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM gérés par les Sociétés de Gestion ou incompatibles avec l'intérêt des clients des Sociétés de Gestion.

Pour l'année civile 2023, les rémunérations sont ventilées de manière suivante :

La Française Asset Management	
Actifs gérés:	10.413.419.817,00 EUR
Effectif:	95 personnes
Rémunération totale	8.075.464,33 EUR
Rémunération fixe	7.039.945,66 EUR
Rémunération variable	1.035.518,67 EUR
Cadres dirigeants	1.569.819,57 EUR
Preneurs de risques	4.043.375,56 EUR

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com.

Méthode de gestion du risque global

La SICAV détermine et mesure le risque global à l'aide de l'approche par les engagements (commitment approach) pour les deux compartiments LFP Opportunity - Yuma et LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds.

Informations additionnelles (non révisées) (suite)**SFDR**

Au 31 décembre 2023, les investissements sous-jacents au compartiment suivant ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental (SFDR (UE) 2019/2088, article 6):

- LFP Opportunity - Yuma

Au 31 décembre 2023, le compartiment ci-dessous promeut les caractéristiques environnementales / sociales (SFDR (UE) 2019/2088, article 8):

- LFP Opportunity - Delff Convertible Bonds

Au 31 décembre 2023, aucun compartiment n'a d'objectif spécifique d'investissement durable (SFDR (UE) 2019/2088, article 9).

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : LFP OPPORTUNITY – DELFF CONVERTIBLE BONDS Identifiant d'entité juridique : 549300QKD555QX8EDR26

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable



Oui



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%



Non



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes

Le Gestionnaire a combiné une analyse financière traditionnelle avec une analyse des critères extra financiers. Il a analysé, entre autres, les facteurs de risque environnementaux, sociaux et de gouvernance pour réaliser son analyse d'investissement et ses allocations :



2- Facteurs sociaux : droits de l'homme, droits du travail, santé et sécurité des employés, diversité des employés, philanthropie, conditions de travail.

3- Facteurs de gouvernance : politique anti-corruption, indépendance du conseil d'administration, diversité du conseil d'administration et des cadres dirigeants, rémunération des dirigeants.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

A l'aide de ces facteurs de risque basé sur les informations collectées auprès des Sociétés, le Gestionnaire a pu à l'aide de son modèle interne attribuer une note ESG (sur 100) à chaque Société.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les objectifs liés à la performance des indicateurs de durabilité ont été atteints. Les composantes de l'univers d'investissement ont été régulièrement notés selon leur performance ESG à partir des facteurs définis ci-dessus, et les noms ayant obtenu les 20% des scores les plus bas n'ont pu être investis par le gestionnaire de portefeuille, conformément au prospectus. La note ESG du portefeuille, calculée par le Gestionnaire s'établit au 31 Décembre 2023 à 83.32 contre 83.09 pour l'univers d'investissement (une fois soustrait les 20% des noms ayant la note interne ESG la plus basse).

● **... Et par rapport aux périodes précédentes**

Comme les périodes précédentes, les objectifs ont été atteints ; en 2022 la note ESG du portefeuille, calculée par le Gestionnaire s'établit au 31 Décembre 2022 à 83.75 contre 82.86 pour l'univers d'investissement

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Si ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, en revanche il ne s'engage pas à investir dans des investissements qualifiés de durables au sens du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social**

Le compartiment n'a pas réalisé d'investissement durable.

— — — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le compartiment n'a pas mesuré les incidences négatives.

— — — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

Le compartiment n'a pas réalisé d'investissement durable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité



Le gestionnaire de portefeuille n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?



Investissements les plus importants

Secteur

% d'actifs

Pays

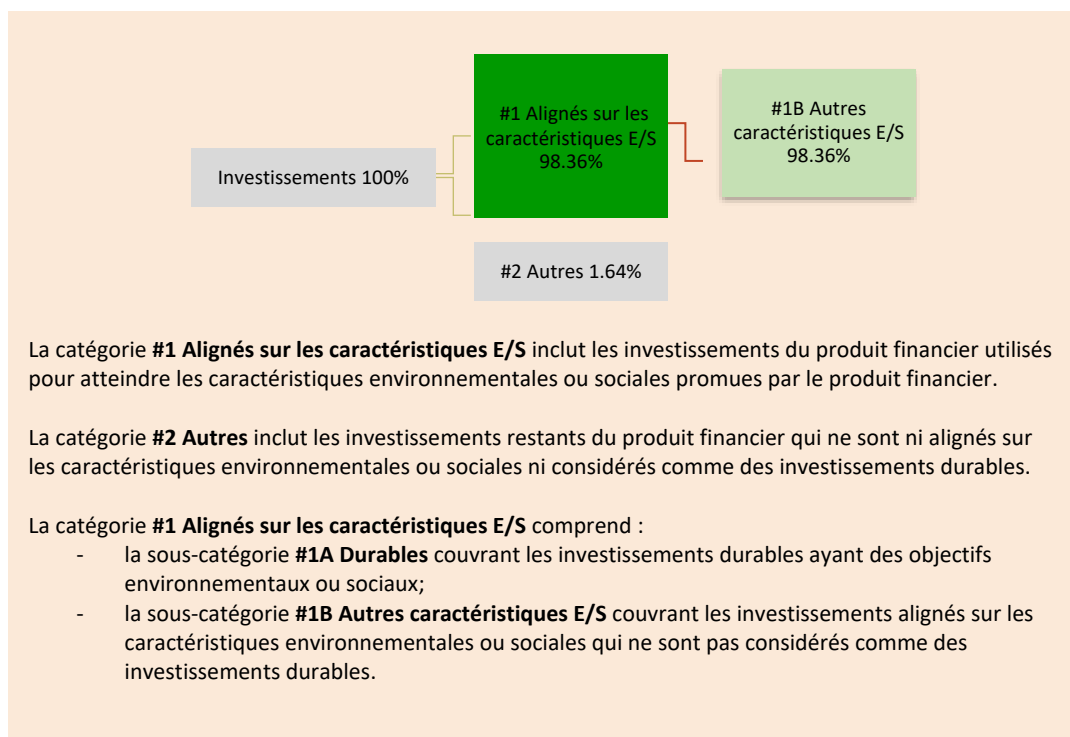
Cellnex Telecom SA	Communication	6.78%	Spain
Nexi Spa	Financials	4.16%	Italy
Worldline SA	Financials	3.95%	France
Evonik Industries AG	Materials	3.84%	Germany
Zalando SE	Consumer discretionary.	3.38%	Germany
LEG Immobilien SE	Retail	3.32%	Germany
Veolia Environment	Utilities	3.04%	France
MTU Aero Engines AG	Industrials	2.88%	Germany
Edenred	Financials	2.66%	France
UbiSoft Entertainment	Communication	2.65%	France
Umicore	Materials	2.26%	Belgium
Diasorin Spa	Healthcare	2.15%	Italy
Schneider Electric SE	Industrials	2.09%	France
ACCOR SA	Consumer discretionary	2.06%	France
TAG Immobilien AG	Real Estate	2.01%	Germany

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31 Décembre 2023

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?



Quelle était l'allocation des actifs ?



Au 31
Décembre
2023,
98.36% des
actifs
étaient
alloués
dans des

investissements alignés sur les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants : Communication services (11.52%), Consumer discretionary (17.10%), Consumer staples (6.66%), Energy (3.98%), Financials (12.20%), Healthcare (7.56%), Industrials (14.72%), Information Technology (5.05%), Materials (6.07%), Real Estate (7.84%), Utilities (5.66%).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Si ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, en revanche, il n'a actuellement pas d'objectif environnemental spécifique et ne s'engage pas à investir dans des investissements durables qui sont alignés sur les critères du Règlement Taxinomie et du Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 ("Règlement Taxinomie").

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

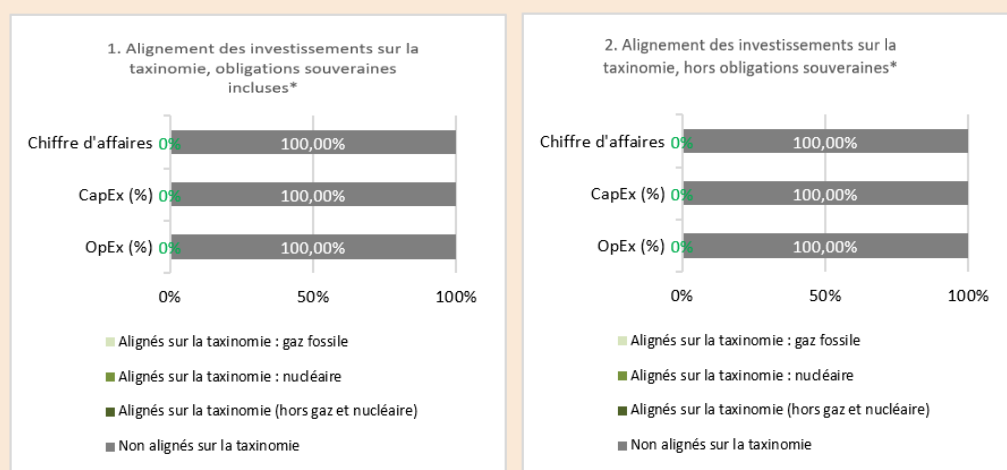
Oui: ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire ☐

Non ☒

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de

manière significative à un objectif de taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets applicables aux activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous montrent en vert le pourcentage d'investissements qui était alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement de la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique montre l'alignement de la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

Les **activités habilitantes** permettent à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

0%. Le compartiment n'a pas d'objectif d'investir dans des activités transitoires et habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

0%. Le compartiment n'a pas d'objectif d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE

0% . Le compartiment n'a pas d'objectif d'investir dans investissements durables.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020 /852.

0%. Le compartiment n'a pas d'objectif d'investir dans investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements inclus dans la catégorie «#2 Autres» sont principalement du cash, des recevables et des commissions

Au 31 décembre 2023, la ventilation de la catégorie «#2 Autres» (1.64% du total net des actifs) s'établissait ainsi :

- 1- Cash : 1.49% du total net des actifs, détenus en compte chez le custodian (BP2S).
- 2- Des recevables (0.26%) et des commissions à payer pour (-0.13%)

Ces actifs avaient pour objectif de maintenir la liquidité du compartiment. Ces actifs nets ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le gestionnaire de portefeuille a développé un modèle interne de notation ESG des sociétés qui examine les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ce modèle a permis d'attribuer à chaque émetteur une note sur 100. Cette note est la somme des notes attribuées à chacun des trois piliers environnementaux (« E »), sociaux (« S ») et de gouvernance (« G »). Le poids relatif de ces piliers peut varier en fonction du secteur d'activité.

Les données utilisées pour réaliser ces notations ont été collectées directement auprès des sociétés. Ces données sont mises à jour régulièrement. Il est à noter que les analyses et notations réalisées par le Gestionnaire sont dépendantes de la qualité des informations collectées et de la transparence des sociétés.

21 noms ont été exclus de l'univers d'investissement pour respecter la politique générale d'exclusion. Sur les 107 Sociétés éligibles dans l'univers d'investissement, les noms ayant obtenu les 20% scores les plus bas n'ont pu être investis par le gestionnaire de portefeuille.

Enfin, le Gestionnaire a suivi sa politique d'engagement ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Ce produit financier n'a pas d'indice de référence durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur Les indices de l'objectif d'investissement durable ?**
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Au 31 décembre 2023, ce produit (classe d'actions I) a réalisé une performance annuelle de 4.78% .

